

Les crédits

La Chambre doit confirmer à nouveau notre engagement à l'égard des principes de l'assurance-maladie, soit l'universalité, l'accessibilité et l'interdiction d'imposer des frais d'utilisation et des frais modérateurs. Nous devons rejeter clairement les solutions que proposent les premiers ministres libéraux.

M. Howard Crosby (Halifax-Ouest): Madame la Présidente, je vais commencer par mettre en garde le public canadien. Ceux qui pensaient que ce débat allait porter sur le système de dispensation des soins au Canada se trompaient. Ce débat porte sur les avantages politiques. Ce sera un autre exemple de cas, à la Chambre des communes, où le Nouveau Parti démocratique va tenter de se montrer supérieur aux autres partis. Il reste en marge et il critique.

Ce ne sont pas les socialistes du Canada qui ont créé notre système de santé, c'est le très honorable John G. Diefenbaker. Ce sont les gouvernements libéraux qui l'ont amélioré, et je reconnais leur contribution. Nous sommes rendus à un stade où nous ne pouvons plus supporter le système d'assurance-maladie et d'assurance-hospitalisation tel qu'il est.

Nous en sommes à un point où les abus ont donné naissance à une situation qui ne nous permet plus de faire progresser le système. La raison, c'est qu'il n'y a pas de limites. Il n'y a ni limites internes, ni limites externes; le système de santé est autogéré. En tant que gouvernement responsable et personnes responsables, nous devons prendre des mesures pour être sûrs de pouvoir continuer à financer les soins.

Les députés néo-démocrates vous parleront du niveau de service. Je peux dire qu'il a baissé au cours des cinq dernières années. Tout le monde pourra le confirmer. Il y a des queues dans les services d'urgence des hôpitaux; il est difficile de se faire opérer, etc. Il faut donc faire quelque chose. Pour qu'une personne se lève et déclare qu'il faut conserver les attitudes et les principes qui gouvernent actuellement notre système de soins, il faut qu'elle soit folle.

Je vais parler de l'universalité. Comment maintenir l'universalité? C'est un principe qui visait à éviter des choses comme la détermination de la capacité de payer. Maintenant, cela commence à détruire notre système, car l'universalité, le principe que les néo-démocrates ont mentionné, nuit à l'accessibilité. Il est impossible d'avoir les deux, à moins que nous ne soyons prêts à dépenser des

milliards, et il s'agit de l'argent du contribuable. La responsabilité financière nous l'interdit. Que le Nouveau Parti démocratique nous propose de véritables solutions.

M. Karpoff: Il est très évident que le premier ministre a complètement été abandonné par les conservateurs lorsqu'il a déclaré que l'universalité des programmes sociaux était un dépôt sacré.

Le député se lève maintenant pour dire que le Parti conservateur ne croit plus à ce principe. L'universalité doit être protégée parce qu'elle permet aux plus petits d'avoir accès aux services. Nous ne pouvons pas maintenir ce principe d'une part puis appliquer des solutions de rechange dans notre système de soins de santé pour assurer l'avenir de ce système. Le ministre de la Santé, je dois l'avouer, a été ferme sur ce point. Malgré les fortes pressions exercées même par sa propre province, il a eu la prévoyance de dire qu'on n'imposera pas de frais d'utilisation. Nous ne permettrons pas à ces gouvernements libéraux d'imposer des frais d'utilisation. Malheureusement, cependant, le ministre qui défend un bon principe fait partie d'un gouvernement qui réduit les ressources dont les provinces ont besoin pour être en mesure d'appliquer ce principe et de respecter ces normes.

• (1030)

Je voudrais dire un mot du financement des programmes établis. Le gouvernement essaie toujours de prétendre qu'il a imposé des limites dans ce domaine à cause de l'escalade des coûts. Les paiements de transfert destinés aux provinces en vertu des accords sur le financement des programmes établis n'avaient rien à voir avec les coûts. Ils devaient dépendre de la croissance de notre produit national brut. Autrement dit, à mesure que la richesse du pays augmentait, ces paiements de transfert devaient augmenter également. C'est le seul facteur qui devait entrer en ligne de compte, à l'exception de la croissance de la population.

Pourtant, malgré la croissance de notre produit national brut et malgré notre capacité de payer qui s'est accrue avec la croissance de l'économie, le gouvernement a déclaré qu'il va sabrer arbitrairement les paiements de transfert et réduire la formule qui s'applique en ce sens.

Voilà ce qui est arrivé. Le problème ne vient pas tant du ralentissement observé dans l'économie au cours des deux dernières années que du refus catégorique de ce gouvernement d'assumer sa part des coûts du programme. Il va renoncer à sa responsabilité de participer à un programme conjoint avec les provinces.